



**FONDS D'INTERVENTION
POUR LE DEVELOPPEMENT**
MADAGASCAR

PROJET FILETS SOCIAUX DE SECURITE (FSS)
FINANCEMENT RESSOURCES PROPRES INTERNES (RPI)

**AGENCE DE MISE EN OEUVRE: FONDS D'INTERVENTION POUR LE
DEVELOPPEMENT (FID)**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET
PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE - FSS
FINANCEMENT RPI

- Période octobre 2020 à mai 2021 -

Octobre 2020

INTRODUCTION

L'ensemble des cadres de référence des orientations politiques nationales, dont en particulier les documents relatifs à l'Initiative Emergence de Madagascar (IEM), la Politique Générale de l'Etat (PGE) et la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) fixent parmi les Objectifs prioritaires le relèvement et la réhabilitation des couches vulnérables.

Le Programme de Filets Sociaux de Sécurité (FSS) est un programme qui concrétise cet objectif et entre dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS) promulguée en 2015.

Le programme FSS est coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie, l'Office National de Nutrition. La collaboration avec ces institutions (MPPSPF, FID, MAEP et MEDD) a fait l'objet de conventions de partenariat déjà signées dans la mise en œuvre du Programme FSS-FA2.

Compte tenu de l'ampleur des besoins des ménages vivant en situation d'extrême pauvreté, l'intensification et l'extension des FSS s'avèrent nécessaires. Les résultats des évaluations d'impacts et de processus réalisées aux niveaux des communes et districts d'intervention du FID ont démontré notamment l'efficacité de l'accompagnement des ménages bénéficiaires dans le développement du bien-être familial et la promotion de l'inclusion économique. D'où l'engagement financier de l'Etat à hauteur de 6 Milliards d'Ariary pour les activités de FSS dans le cadre de la Loi de finances 2020. Il s'agit de marquer avant tout la volonté politique de l'Etat dans le leadership de la mise en œuvre des objectifs de développement fixés dans la PGE.

Le présent plan de travail décrit les activités d'extension du Programme de Filets Sociaux de Sécurité (FSS) financées par les ressources propres interne de l'Etat Malagasy (RPI) pour un montant à hauteur de 6 Milliards Ariary.

Le présent document est structuré comme suit :

- A. Présentation du programme FSS
- B. Prévisions techniques et financières pour la période octobre 2020 à mai 2021.

A. PRESENTATION DU PROGRAMME FSS

Le Filet Sociaux de Sécurité (FSS) est un programme du Gouvernement Malagasy, coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), en étroite collaboration avec les Ministères sectoriels, tels Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'éducation, ...

Le développement du Projet FSS a pour objectif de Soutenir le Gouvernement Malagasy dans l'augmentation de l'accès des ménages extrêmement pauvres aux services de filet de sécurité de développement et dans la mise en place des bases d'un système de protection sociale.

Les trois (03) principales activités opérationnelles du programme FSS s'articulent sur trois thématiques complémentaires :

- Le Filets sociaux Productif (FSP), axé sur les activités d'aménagement et de production agricole,
- Le Transfert Monétaire de Développement Humain (TMDH) axé sur la scolarisation et la promotion nutritionnelle,
- La réponse pour un relèvement précoce après catastrophes naturelles en cas de crise avérée dans des zones sensibles (Cyclone, inondation, insécurité alimentaire sévère,...).

Les régions et districts d'intervention ont été sélectionnés conjointement par le MPPSPF, le Ministère de l'Éducation, le Ministère de l'Agriculture, l'Office National de la Nutrition (ONN) et le FID, en utilisant des données sur les niveaux de pauvreté, de la malnutrition, de la fréquentation scolaire, de la sécurité alimentaire et du potentiel productif des zones.

ACTIVITES	REGIONS	DISTRICTS	NOMBRE MENAGES BENEFICIAIRES
FILETS SOCIAUX PRODUCTIF (FSP)	MATSIATRA AMBONY	ISANDRA	2 000
	ATSIMO ATSINANANA	VANGAINDRANO	3 000
TRANSFERT MONETAIRE DE DEVELOPPEMEN T (TMDH)	ANOSY	TAOLAGNARO	3 588
	ATSIMO ANDREFANA	AMPANIHY	7 175
	HAUTE MATSIATRA	VOHIBATO	3 986
	VATOVAVY FITOVINANY	MANANJARY	4 784
	ATSINANANA	BRICKAVILLE	4 784
	VAKINANKARATRA	AMBATOLAMPY	4 783
TOTAL			34 100

A.1. Description du programme Filets sociaux Productif (FSP)

L'objectif principal des Filets Sociaux Productifs / FSP est de bâtir des actifs productifs pour soutenir les ménages les plus vulnérables et augmenter leur capacité de résilience par le biais des activités d'aménagements et de production réalisées en Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), accompagnées de renforcement de capacité sur les techniques de production agricole et sensibilisation pour le développement du capital humain.

Les bénéficiaires reçoivent un transfert monétaire en contrepartie des travaux effectués tandis que les individus invalides répondant à des critères de sélection reçoivent un transfert monétaire non conditionnel au moment du paiement.

Les bénéficiaires de cette sous composante reçoivent également des mesures d'accompagnement notamment :

- Des formations techniques pour l'amélioration des techniques liées aux activités productives (agriculture, élevage) ainsi que des renforcements de capacités pour la protection de l'environnement (conservation de l'eau et du sol, reboisement/reforestation), activités indispensables identifiées lors de la planification ;
- La mise en place d'activités d'inclusion financière pour l'incitation à l'épargne (Coup de pouce, Associations Villageoises d'Epargne Communautaire) ;
- Des séances de sensibilisation sur des thématiques : Planning familial, Wash, lutte contre le VIH/MST, Santé Publique et Education environnementale ;
- La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ;
- Le Développement de la Petite Enfance Intensifiée à travers l'Education Parentale sur la stimulation et éveil des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Chaque région a une saisonnalité légèrement différente mais dans l'ensemble, les ménages participeront aux travaux publics pendant deux périodes : 40 jours pendant la période de soudure qui se situe généralement avant la récolte et 40 jours pendant la période de préparation de la rentrée scolaire.

Les activités FSP dans le cadre du RPI pour l'année 2020 sont fixées à une intervention de 40 jours de travaux.

A.2. Description du programme Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH)

Le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) est un système de transfert d'argent conditionnel dont la finalité est de fournir un appui monétaire aux ménages pauvres et vulnérables afin de les inciter à scolariser leurs enfants âgés de 6 à 14 ans (en cycle primaire). Ce système a pour objectif final la réduction de la déscolarisation et de la déperdition scolaire induite par la pauvreté des ménages cibles.

Le montant du transfert est composé d'un montant de base et des incitations pour encourager la scolarité et la présence continue des enfants de niveau primaire à l'école. Les ménages perçoivent un (01) transfert de 43 000 Ariary avec un bonus de 20 000 par ménages pour la période concernée.

En plus des transferts monétaires, les bénéficiaires du TMDH bénéficient également des mesures d'accompagnement développées dans les Espaces de Bien-Etre (EBE) notamment :

- Le développement du bien-être familial ;
- Le développement de la petite enfance ;
- L'inclusion économique.

L'intervention en TMDH dans le cadre du RPI pour l'année 2020 est fixée à un transfert sauf pour les bénéficiaires dans le district de Mananjary (3 986 ménages) et de Vohibato (2 345 ménages parmi les 4 784) qui auront deux transferts.

A.3. Description du programme Réponse pour un relèvement précoce après les catastrophes naturelles

La sous composante « Réponse pour un relèvement précoce après les catastrophes naturelles » vise à aider les ménages à se rétablir après une catastrophe en leur fournissant :

- des opportunités de revenus temporaires par des actions « Argent Contre Travail » en système HIMO ou ;
- par l'élargissement vertical ou horizontal des transferts monétaires dans les zones dotées de programmes de transfert monétaire existants avec l'octroi d'un fonds de soutien aux nouveaux ménages additionnels (extension horizontale) et ;
- par la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures critiques dans les communautés ciblées. Les activités sont élaborées sur la base d'éléments d'informations émanant du BNGRC.

Dans le cadre de ce financement, 4 Chantier ACT seront mise en œuvre par 8 450 ménages dans les Fokontany Anosibe ouest I et II. Il s'agit d'un travail de 20 jours réalisé sous le système Haute Intensité de main d'œuvre (ACT HIMO) avec un taux journalier à 5 000 Ariary par bénéficiaire pour une durée de travaux de 5h par jour.

B. PREVISIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE LA PERIODE

La période sera marquée par la préparation et le démarrage effectif de toutes les activités sur le terrain du financement RPI tandis qu'à partir du mois de janvier l'on procèdera au lancement des transferts et des mesures d'accompagnement.

Durant la réalisation de toutes les activités programmées dans le présent plan de travail et budget, le FID poursuit la réalisation du **plan d'actions pour la sécurisation du projet FSS** (*Présenté en annexe*).

B.1. Filets sociaux productifs (FSP)

Pour le programme FSP, avec un budget de **1 713 686 652 Ariary**, les activités prévues pour la période sont :

- Recrutement de tous les prestataires de mise en œuvre
- Réalisation des activités de Planification et de ciblage des ménages bénéficiaires
- Préparation et démarrage des activités dans 30 chantiers dans les trois Districts concernés
- Transfert aux bénéficiaires des salaires équivalent à 40 jours de travaux
- Mise en place des espaces physiques pour les activités d'accompagnement (Espace Productif, Crèche et Espace de Bien-Etre)

1. Planification

La planification sera confiée à des Consultants Individuels/Consortium de consultants. Le processus de planification des projets adopte la démarche participative (décrite dans le guide planification FSP). Les efforts consistent à concentrer les interventions dans un sous bassin versant afin de mettre en relief les changements apportés dans le paysage, faciliter les activités d'entretien et promouvoir un modèle d'aménagement dans chacun des groupes de travail.

Les activités de planification devront commencer au mois de janvier 2021 pour que le ciblage communautaire puisse démarrer au mois février 2021.

Les planificateurs organisent l'opérationnalisation des plans au mois d'Avril 2021 et assurent le suivi de mise en œuvre et l'appui au suivi-évaluation communautaire ainsi que les réceptions après.

Désignations	Districts Isandra/CR Mahazoarivo	Districts Isandra/CR Soatanana	Districts Vangaindrano	Observations
Terroir	2	2	6	A identifier avec les communautés et les autorités locales pendant la planification.
Groupe de travail	7	7	20	Identification à faire pendant planification.
Ménages	1000	1000	3000	Dont le nombre des inaptes ne dépassant pas 20% ménages
Nombre des ménages par groupe de travail	150 environs			Doit être supérieur à 75 ménages
Comité de Protection Sociale CPS	14	14	40	2 par groupe de travail et au minimum 4 par terroir.

2. Ciblage communautaire

L'appui au ciblage communautaire sera à confier aussi à des consultants individuels.

L'objectif est de cibler les ménages les plus vulnérables et extrêmement pauvres. Le nombre de ménages bénéficiaires seront de 5000 y compris les ménages inaptes.

Cette phase devrait débuter en Février 2021 et se terminer par l'enregistrement des ménages bénéficiaires dans le Système d'Information du FID au mois de Mars 2021.

3. Encadrement de la mise en œuvre (AGEC) :

L'encadrement des travaux sera à confier à des AGEC qualifiées suivant la passation de marché.

L'AGEC commence ses prestations par la collecte des données des ménages bénéficiaires. Le résultat de cette collecte sera livré en versions papier et numérique.

Une session de formation des AGECS et une séance de prise en main sont à programmer avec les dépenses y afférentes au mois d'avril 2021.

4. Transfert aux bénéficiaires

La réalisation des paiements des salaires équivalents à 40 jours de travaux par ménages, soit en moyenne un montant de 180 000 Ariary par ménage.

Le paiement des bénéficiaires sera assuré par une agence de paiement/payeur suivant les procédures FSP : 10jours – 10 jours et 20 jours (deux avances de 10 jours chacune à payer avant le 10è et 20è jour et un solde de paiement après la fin des travaux)

5. Activités de Mesures D'accompagnement

Les mesures d'accompagnement s'adressent à l'ensemble de la communauté. Elles sont constituées d'un ensemble d'activités qui promeuvent des changements de comportement positif, l'amélioration des conditions de vie et l'autonomisation des ménages bénéficiaires du programme dans un premier temps et puis l'ensemble de la communauté.

Les mesures d'accompagnement visent à ce que chaque ménage :

- Sache bien gérer l'utilisation des transferts/allocations ;
- Ait adopté les nouveaux comportements proposés (investissement productif, scolarisation des enfants, WASH, ...) ;
- Initie une activité génératrice de revenus ;
- Se soucie de la cohésion communautaire.

Ci-après le planning prévisionnel des activités FSP

Calendrier prévisionnel des activités	Nov-20	Déc-20	Janv-21	Fév-21	Mars-21	Avr-21	Mai-21
Planification							
Ciblage							
Encadrement							
Transfert							
Mesures d'accompagnement							

B.2. Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH)

Pour le programme TMDH, avec un budget de **3 593 281 176,25 Ariary**, les activités prévues pour la période sont :

1. Ciblage communautaire.

Cette activité concerne le ciblage des 29 100 nouveaux ménages au niveau des Fokontany répondant aux critères de mise en œuvre des communes qui restent encore à identifier en concertation avec les Directions Régionales du MPPSPF en charge des 6 Districts.

2. Enregistrement

Cette activité utilisera des outils plus perfectionnés comme les tablettes et les smartphones. Les informations collectées seront synchronisées dans le MIS utilisé par le FID et seront également transmises dans la base de données du registre unique au niveau du MPPSPF. Les ménages bénéficiaires s'engageront à pratiquer les techniques aussi bien agricoles qu'éducationnelles qu'ils recevront. Les ménages seront dotés de cartes leur permettant d'accéder aux services sociaux et à leur identification lors des réceptions des allocations.

3. Transferts et coresponsabilités

Les activités sont basées sur l'élaboration des états de paiement conditionnés par le taux de coresponsabilités scolaire, **le paiement d'un transfert de 43 000 Ariary avec un bonus de 20 000 Ariary par ménages pour 22 769 ménages bénéficiaires (District : Taolagnaro, Ampanihy, Ambatolampy, Vohibato et Brickaville), et deux transferts avec bonus de 20 000 Ariary par ménages pour 6 331 ménages (District Mananjary 3 986 ménages et District Vohibato¹ : 2345 ménages),** le renforcement de capacités des directeurs d'écoles en matière de coresponsabilités lié à l'éducation, la collecte et saisie des données de coresponsabilités dans le MIS par les opérateurs de saisie.

4. Mesures d'accompagnement

Les activités de mesures d'accompagnement s'adressent aux ménages bénéficiaires mais ouvertes aussi à la communauté. Elles sont constituées d'un ensemble d'activités qui promeuvent des changements de comportement, de l'amélioration des conditions de vie et de l'autonomisation des femmes et des ménages bénéficiaires du programme. Une harmonisation de l'approche, en ce qui concerne l'encadrement des ménages bénéficiaires, a été adoptée. Des accompagnateurs spécialisés et les relais communautaires seront associés pour assurer l'encadrement et la pérennisation des mesures d'accompagnement.

En cette période de lancement du FSS RPI, l'accent sera mis sur une bonne communication du programme et la préparation des mécanismes des mesures d'accompagnement.

Toujours dans le cadre des mesures d'accompagnement, la mise en place des Mères Leaders, la mise en place des espaces physiques figurent dans les premières actions des mesures d'accompagnement.

Mise en œuvre des activités Développement de la Petite Enfance Intensifié – préparation et communication sur la mise en place des espaces physiques.

¹ Pour le District de Vohibato, le nombre total des bénéficiaires est égal à 4 784 ménages dont 2 439 ménages bénéficieront d'un transfert avec bonus et 2 345 ménages bénéficieront de deux transferts avec bonus.

Ci-après le planning prévisionnel des activités TMDH

Activités	oct-20	nov-20	dec-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21
Ciblage et enregistrement								
Transfert								
Mise en place des Mères Leaders et RC								
Recrutement et formation des accompagnateurs								
Mise en œuvre des Espaces de bien être								
Mise en place des espaces physiques								
Communication sur le FSS RPI								

B.3. Argent contre travail (ACT)

Le budget alloué pour cette sous composante se chiffre à **113 301 346 Ariary**.

- C'est une activité qui se cadre dans le mécanisme de relèvement post-crise, prioritairement, à l'endroit des couches de la population vulnérable.
- L'objectif de l'opération est de pourvoir des revenus temporaires additionnels aux ménages vulnérables bénéficiaires par des actions « Argent Contre Travail » en système HIMO
- Les activités consistent en des petits travaux communautaires durables de faible technicité.
- Durée des travaux : minimum 20 Jours.
- Nombre de ménages bénéficiaires : 8 450 ménages.
- Taux journalier : 5000 Ariary/jour de travail (pour une durée de 5h par jour).
- Zone d'intervention : Fokontany Anosibe Oust I et II

B.4. Les activités transversales

- **Sauvegarde Environnementale et Sociale :**
 - o Elaboration de contrats fonciers pour les espaces physiques avant le début des travaux d'aménagement dans les cas où les parcelles n'appartiennent pas aux bénéficiaires.
 - o Hygiène et assainissement au niveau des espaces physiques : chaque espace physique doit être pourvu d'un dispositif de lavage des mains (tip-tap et savon/cendre), des fosses /bacs à ordures à tri des déchets et des latrines, port de masque, ...
- **Gouvernance citoyenne : Suivi Evaluation Communautaire et Gestion des plaintes et cas spéciaux**

- Le renforcement de la sensibilisation sur la gouvernance citoyenne et sur la lutte anticorruption ;
- La formation des membres de Comité de Protection Sociale sur la gouvernance citoyenne et sur la gestion des plaintes ;
- **Communication :**
 - Explication et diffusion des messages-clés liés au programme RPI

B.5. Gestion de projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FSS sous financement RPI, les activités relatives à la gestion de projet consiste :

- Recrutement des personnels consultant en charge des activités sous financement RPI
- Les supervisions des activités de ciblage et de planification
- La campagne d'information et de communication dans les nouveaux Districts d'intervention
- L'acquisition des matériels pour les personnels nouvellement recrutés.

Tableau: Récapitulatif des prévisions techniques et financières

Composante / Sous composante	Prévisions Techniques	Prévisions Financières en Ariary
Filets Sociaux productifs (FSP)	Démarrage de 30 Chantiers et paiement des salaires de 40 jours de travaux pour les 5 000 ménages bénéficiaires	1 713 686 652
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	- un transfert de 43 000 Ariary avec un bonus de 20 000 Ariary par ménages pour 22 769 ménages bénéficiaires (District : Taolagnaro, Ampanihy, Ambatolampy, Vohibato et Brickaville), - deux transferts avec bonus de 20 000 Ariary par ménages pour 6 331 ménages (District Mananjary 3 986 ménages et District Vohibato² : 2345 ménages)	3 593 281 176
Argent contre travail (ACT)	Quatre (04) chantiers réalisés par 8 450 ménages	113 301 346
Gestion de projet		579 730 826
TOTAL		6 000 000 000

Le plan de passation de marchés au titre de la période est annexé au présent document.

² Pour le District de Vohibato, le nombre total des bénéficiaires est égal à 4 784 ménages dont 2 439 ménages bénéficieront d'un transfert avec bonus et 2 345 ménages bénéficieront de deux transferts avec bonus.